

**Mission permanente de la République de Cabo Verde**

XXIX session de l’Examen Périodique Universel des droits humains

(15 - 26.01.2018)

**Examen du Mali**

Intervention de Cabo Verde

Merci, Monsieur le Président,

La délégation de Cabo Verde souhaite la bienvenue à la délégation du Mali, dirigée par et la remercie d'avoir soumis son rapport national.

Ce rapport témoigne des efforts indéniables des autorités pour améliorer la situation des droits de l'homme dans le pays.

Nous nous félicitons des différentes mesures législatives, institutionnelles et de politiques, mises en œuvre au cours des cinq dernières années en saluant, spécialement, la création de la Commission Nationale des Droits de l`Homme, la création du Ministère des Droits de l’Homme, ainsi que des mesures de promotion de l’égalité des genres et la présentation du rapport de mis parcours sur la mise en œuvre des recommandations issues du 2ème EPU.

Comme nous l'avons fait lors du deuxième examen, nous saluons la façon claire et franche avec laquelle le rapport identifie les problèmes et défis qui subsistent, dans un contexte de fragilité où, malheureusement, la stabilité et la sécurité ne sont pas encore une réalité permanente, ainsi que des mesures à prendre à cet égard.

Nous exhortons la communauté internationale à continuer à soutenir la mise en œuvre de l’accord pour la paix et la réconciliation et l'élévation des niveaux de sécurité dans le pays.

Nous recommandons aux autorités maliennes de redoubler des efforts pour une réduction plus significative, voire l’élimination, de toutes les formes de discrimination et de violence à l'égard des femmes et des enfants.

Toute en notant avec satisfaction des actions de promotion et sensibilisations actuelles, nous recommandons l’accélération des mesures législatives conduisant à la ferme interdiction et la punition, entre autres, de la mutilation génitale féminine, du mariage précoce et des pratiques nuisibles aux droits des femmes en milieu familial.

Nous souhaitons au Mali le meilleur succès à ses efforts pour la promotion et protection des droits humains dans le pays.

Merci, Monsieur le Président.